

> Tableau VII Légende des cartes du plan de gestion des eaux pluviales

Bassin versant

 **Sens de l'écoulement (eau non souillée)**

 **Sens de l'écoulement (eau souillée)**

Indication du sens de l'écoulement de l'eau basé sur la topographie et la séparation de l'eau propre ruisselée provenant des terrains privés et du milieu naturel d'avec l'eau souillée provenant des rues et des stationnements.

N4.0 **Numéro du sous-bassin de drainage**

Délimitation des sous-bassins de drainage pour l'analyse et la modélisation hydrologique.

 **Sous-bassin naturel**

 **Sous-bassin urbanisé**

 **Sous-bassin de rue**

Délimitation des catégories de sous-bassins par types de surfaces drainées.

 **Cours d'eau**

Représentation des cours d'eau du bassin versant du projet.

Composantes du projet

 **Point bas**

 **Point haut**

Les points hauts et bas déterminent le ruissellement de surface sur les rues en fonction de la topographie. Tous les points bas sont propices à l'implantation des ouvrages de rétention, d'infiltration, de régulation et de biorétention.

 **Ouvrage de biorétention**

Dépression peu profonde végétalisée composée d'un mélange de sols et de plantations. L'ouvrage de biorétention reçoit les eaux pluviales de petites surfaces tributaires et permet un traitement des eaux souillées avant de les infiltrer.

 **Nœud de modélisation**

Élément nécessaire à la modélisation hydrologique. Le nœud représente généralement l'emplacement d'un regard du réseau d'égouts pluvial.

 **Séparateur d'huiles et de sédiments**

Équipement permettant de traiter les eaux pluviales souillées en utilisant la gravité pour enlever les matières décantables et séparer les huiles et graisses des eaux pluviales. L'équipement technique est inséré dans le réseau d'égouts pluvial.

 **Bassin de rétention**

Composante du réseau d'égouts pluvial en forme de dépression aménagée et intégrée au paysage urbain, permettant d'emmagasiner un volume d'eau prédéterminé et de le relâcher progressivement vers le milieu récepteur à partir de mécanismes de régulation.

 **Écoulement en surface**

Écoulement de l'eau ruisselée sur la rue, dans les fossés et les cours d'eau jusqu'au milieu récepteur et au bassin de rétention. C'est le réseau d'égouts pluvial majeur selon la notion de double drainage.

 **Écoulement en conduite**

Écoulement de l'eau dans la conduite du réseau d'égouts pluvial mineur selon la notion de double drainage.

 **Écoulement par le déversoir**

Écoulement contrôlé de l'eau par la crête déversante lors d'un événement exceptionnel de précipitation.

 **Écoulement par le régulateur**

Écoulement contrôlé de l'eau par un équipement de régulation du débit lors d'événements de précipitations variables.